



Instructions Blanquer

Les syndicats d'inspecteurs divisés

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Vendredi 4 mai 2018

Les corps d'inspection constituent un rouage important dans la mise en œuvre des programmes d'enseignement mais aussi dans la communication de la politique éducative du ministre de l'Education nationale. Quelle est la position des deux principales organisations d'inspecteurs face aux dernières notes de service du ministre Blanquer ?

C'est François JARRAUD dans un article du Café Pédagogique du 30 avril 2018 qui présente les deux points de vue.

Le SI.EN-UNSA dont le Secrétaire général est Patrick ROUMAGNAC, "refuse de s'engager dans un conflit stérile en glossant les propos du ministre repris dans la presse. Nous préférons nous en tenir à ce qui est présenté dans le BOEN, en faisant ressortir les perspectives qui permettront aux inspectrices et aux inspecteurs d'aider les enseignants à développer de manière responsable et adaptée des pratiques pédagogiques au service de la meilleure réussite possible pour tous les élèves."

"La publication au bulletin officiel de l'Éducation nationale de quatre recommandations relatives à l'enseignement des fondamentaux en français et en mathématiques permet de clarifier les attentes ministérielles, sans remettre en cause le principe de la liberté pédagogique. Il appartient, en effet, aux enseignants de prévoir la mise en œuvre de ces recommandations en fonction du contexte particulier dans lequel ils travaillent", estime également le SI.EN UNSA. "Les recommandations posées, pour légitimes et cohérentes qu'elles soient,

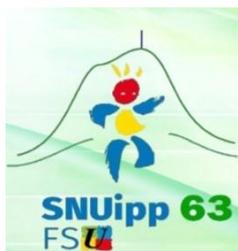
ne sauraient suffire à améliorer l'efficacité du système éducatif si elles n'étaient relayées par des actions de formation et d'accompagnement".

Pour le SNUipp 63, en dépit de quelques nuances de style, les propos du SIEN-UNSA s'inscrivent dans la politique du ministre de l'Éducation nationale.

Paul DEVIN, Secrétaire général du SNPI-FSU, met en avant une autre vision au nom de son organisation syndicale après avoir rappelé que le syndicat national des personnels d'inspection, défend depuis longtemps que la qualité du service public d'éducation doit être améliorée par l'accompagnement et la formation des enseignants.

" Notre institution scolaire a patiemment construit la nécessité de la liberté pédagogique. Cette liberté ne nie en rien la légitimité d'une politique nationale mais elle ne permet pas que la doxa d'un ministre se substitue à l'expertise professionnelle des enseignants. La définition des finalités est politique mais leur mise en œuvre ne peut faire l'économie d'une élaboration professionnelle responsable mais libre", estime le SNPI-FSU." Le travail pédagogique et didactique ne peut se résumer à l'application de consignes, il demande l'exercice de compétences élaborées qui se construisent par une formation initiale et continue qui fait aujourd'hui largement défaut."

[Le communiqué du SNPI-FSU](#)



La liberté pédagogique ne se négocie pas

Préservez-la avec le SNUipp-FSU



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ snu63@snuipp.fr

